

HOSPICE ST. JOSEPH, Montréal
2 Août, 1871.

M. J. D. LAWLOW:

MONSIEUR.—Dans des occasions précédentes, nos Soeurs ont donné leurs témoignages en faveur de la Machine à Coudre Wheeler & Wilson; mais ayant, dernièrement fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

SOEUR GAUTHIER

VILLA MARIA.
MONTREAL, 7 Septembre, 1871.

M. J. D. LAWLOW:

MONSIEUR.—Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, nous avons à vous informer qu'elle est, à notre estimation, supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait l'usage, pour les familles et les manufactures.

Respectueusement.

LA DIRECTRICE DE VILLA MARIA.

HOTEL-DEU DE ST. HYACINTHE,
11 Septembre, 1871.

M. J. D. LAWLOW, Montréal:

MONSIEUR.—Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette Institution, nous avons, de votre manufacture, la "Singer Family," que nous souhaitons heureux de recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SOEURS DE LA CHARITE
DE L'HOTEL-DIEU DE ST. HYACINTHE.



Corporation de Montréal.

Departement de l'Aqueduc.

AVIS est par le présent donné que, en conséquence de la baisse extraordinaire de l'eau dans l'Aqueduc, l'eau des Fontaines dans les Carrés Publics sera arrêtée jusqu'à nouvel ordre—de plus, comme il y a tout lieu de croire qu'une quantité considérable d'eau se perd chaque jour par manque de précaution de la part des concessionnaires d'eau et le gaspillage inutile qui s'en fait dans beaucoup de Maisons, les concessionnaires d'eau sont par les présentes notifiés que toute personne qui gaspillerai ou laissera perdre sans nécessité l'eau fournie par l'Aqueduc, sera poursuivie d'après les règlements en tel cas faits et pourvus.

Les concessionnaires d'eau sont de plus notifiés qu'ils doivent tenir les tuyaux de distribution à l'intérieur de leurs Maisons en bon état et les protéger contre le froid, à leurs propres dépens, et qu'ils seront responsables de tous dommages qui pourraient résulter par eux de ce faire.

Par ordre,

LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.

Hôtel-de-Ville.
Montréal, 4 Octobre 1871. { 2-41a

LA PHARMACIE FRANCOISE

No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.

(MÉDECIN-ACCOUCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires.

Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

LE G G O & Cie.,
LEGGOTIPISTES,
ELECTROTIPISTES,
STEREOTIPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTHO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET
IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes { MONTREAL.
Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoranda, Livres de Commerce de toutes descriptions. à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE
Publié tous les Jeudis à Montréal, Canada.

Par GÉORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année
Aux Etats-Unis.....3.50

Par numéro.....7 Centimes
Envoyé par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois
5 Centimes " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour disconter son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours davantage.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînera une dépense de 2 centimes qu'il faudra payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressées à l'*Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER
DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

Les abonnés de l'*Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT,
MONTREAL. 1-52zz

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puisance.

Conditions : \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques.

S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puisance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Canadian Illustrated News*, Heathstone, et de l'*Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36zz

A PROPOS DE

\$20,000 sur Propriétés de Ville ou de Campagne.

S'adresser à L. BEDARD, Notaire, No. 10 Rue St. Jacques. 2-23z

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame
MONTREAL. 2-25zz

\$30,000 VALANT

EN

HARDES FAITES
DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES

FRANÇAIS ET ANGLAIS

NOUVELLEMENT IMPORTÉS

A 20 POUR CENT

AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE
VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.

A DES PRIX TRES MODERES

R. DEZIEL,

NO. 131, RUE ST.-JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec gout et promptitude. 2-39z

LES CLASSES DU SOIR

Sous le Contrôle de

L'institut des Artisans Canadiens

Sont maintenant ouvertes

L'ECOLE ST. JACQUES

Coin des Rues St. Catherine et St. Denis ; à

L'ACADEMIE DE M. MAUFFETTE.

507, Rue St. Joseph, Coin de la Rue Guy ; à

L'ACADEMIE DE M. MARTINEAU.

RUE FULLUM.

Ces classes se font tous les soirs (le samedi excepté), de 7/4 heures à 9/4 heures.

Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de les suivre sans payer.

Pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes écoles, et de payer la faible contribution D'UNE PIASSTRE POUR TOUTE L'ANNEE.

Voici les matières qui sont enseignées dans ces classes :

10. Des usages jusqu'à la lecture courante, en anglais et en français;

26. Lecture perfectionnée en français et en anglais;

30. Arithmétique (depuis les chiffres jusqu'aux progressions géométriques inclusivement);

40. Éléments de la Grammaire française et de la Grammaire anglaise;

50. Traduction de l'anglais en français et du français en anglais;

60. Tenue des Livres (partie simple et partie double);

70. Dessin linéaire et éléments de mesure.

Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont aussi le droit de suivre gratuitement les cours de dessin établis par la Chambre des Arts et Manufactures dans la bâtie Pratt, No. 75, Rue St. Jacques.

Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces classes du soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.

C. D. THERIAULT.
Secrétaire de l'Institut des Artisans Canadiens.

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS
LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33zz

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE.

COUCHETTES EN FER,

FONDS A RESSORTS DE TACHER,

OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSE.

POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS,

ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.

MEILLEUR ET Cie.,

2-18zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa 29 Septembre 1871.

L'ESCOMPTAGE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

rd

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELAIRES DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry,

ORNEMENTS D'ÉGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME. MONTREAL. 2-21zz

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET Cie.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ PONDREURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS

ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MÉCANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrodynamiques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

AUSSI:

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patented de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et replis.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasseurs, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc., Tuyaux en Fer Travailé, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, MONTREAL.

1-17-22

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET Cie.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ PONDREURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS

ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MÉCANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrodynamiques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.